



Synthèse questionnaire aux adhérents (annexe 1)

L'Assemblée Générale de 2017 a été l'occasion pour de nombreux membres présents d'exprimer leurs inquiétudes quant à l'évolution des sections et leurs difficultés à appréhender un contexte politique nouveau et qui apparaît comme de plus en plus défavorables aux Français de l'étranger.

Nous avons donc décidé de former un groupe de travail afin de réfléchir à l'animation des sections, au meilleur moyen de relancer les sections qui en auraient besoin et travailler à une meilleure coordination entre les sections et le siège.

Un premier travail a consisté à identifier les sections en difficulté. Officiellement une section existe à partir de 5 adhérents, c'est également ce qui donne droit à nos présidents de section de siéger en conseil consulaire. Nous avons dénombré 58 sections sur 150 ayant moins de 5 adhérents.

2 questions se posent :

- Quelles sont les raisons qui ont conduit à la diminution du nombre d'adhérents à l'intérieur de ces sections ?
- Quels moyens, au niveau local et national, pouvons-nous mettre en place pour relancer ces sections ?

Pour avoir une meilleure idée du travail à l'intérieur des sections, de leur visibilité, de la vision des adhérents du BN/CA, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux adhérents de l'association.

L'idée est de comprendre les raisons qui ont amené à l'adhésion, la manière de fonctionner à l'intérieur des sections, la visibilité de la section, la visibilité également du travail effectué par le BN/CA au niveau local

Nous avons reçu 148 réponses.

Une mention particulière aux sections en Afrique qui se sont mobilisées sur ce questionnaire.

On note que l'enquête a moins mobilisé les adhérents de longue date.

Les motivations de l'adhésion à Français du monde-adfe relèvent avant tout du militantisme (67,1%) et de la recherche de lien social. L'envie de participer à des activités en communauté est également un point important. La recherche d'informations et la représentation auprès des administrations sont aussi invoquées.

Dans les réponses, 66,9% disent participer à l'organisation des activités des sections. On note que seuls 34% utilisent les fiches d'activités présentes sur le site de l'association. Certains ont des difficultés pour les trouver ou manquent d'informations sur l'existence de ces fiches. D'autres soulignent le manque d'activité au sein de la section.

Dans leur grande majorité (79,7 % des réponses), les adhérents affirment participer aux activités de leurs sections.

Un adhérent sur cinq affirme ne jamais être présent ou très rarement. Les explications invoquées sont : le manque de disponibilité, l'éloignement géographique, le manque d'information, la rareté des activités et, plus rarement, des dysfonctionnements internes aux sections (crises, absence de débat...).

71,6 % des adhérents affirment inviter des amis qui ne sont pas membres de Français du monde. Ces invitations sont systématiques dans la mesure où les sections ouvrent leurs activités aux non adhérents. Elles peuvent être occasionnelles, limitées à certaines activités (Galette des Rois). Les adhérents évoquent les motivations suivantes : faire connaître l'association et attirer de nouveaux adhérents, ouvrir la section à l'Autre, entretenir la convivialité.

Il aurait fallu, ici, un follow up afin de savoir si ces invitations débouchaient sur de nouvelles adhésions, et si non, pourquoi.

Les adhérents qui n'invitent pas d'amis invoquent la rareté des activités organisées par leur section.

Les activités conviviales (bal, galette, etc.), sportives et culturelles sont plébiscitées, même si les activités de solidarité, les débats ou les rencontres avec les élus sont mentionnées, mais dans une moindre mesure.

Responsables sympathiques, visibilité, implications sociales et activités régulières semblent être les clés nécessaires à la bonne marche des sections.

On note que le lien avec le national est un peu distendu, 52,7% des personnes interrogées ne connaissant pas les administrateurs de l'association.

On note que certains souhaiteraient voir les administrateurs se déplacer. Cela se fait généralement lors des coordinations régionales, ou lors des déplacements des élu.e.s, également membre du CA.

Les 3 missions principales du siège devraient selon les personnes interrogées être la défense des droits, le soutien régulier aux sections et l'information des Français de l'étranger sur les services consulaires, leurs droits, la fiscalité.

Les adhérents attendent que l'association remplisse un double rôle :

- Un rôle d'information, de conseil et d'aide aux Français, à l'étranger mais aussi au moment du retour
- Un rôle de soutien aux sections

87,8% souhaitent que l'association aide à l'intégration dans le pays d'accueil.

Un dernier point de ce questionnaire concernait les conseillers consulaires. On note qu'ils sont bien connus de nos adhérents, que la plupart participent régulièrement aux activités/réunions des sections.

Ce questionnaire fut, dans l'ensemble, très bien accueilli par ceux qui y ont répondu.

Et maintenant ?

Le siège (BN/CA/Permanent.e.s) est très actif dans son rôle d'information. Celui-ci se fait à travers la publication du magazine, la présence sur les divers réseaux sociaux, l'activité de nos permanent.e.s qui répondent à tous les mails ainsi qu'aux commentaires sur les articles publiés.

Le siège est également à l'écoute des sections et apporte de manière régulière son soutien aux questions posées par celles-ci mais également des conseils, moyens matériels voir financiers pour aider à l'organisation d'activités. Au-delà des fiches d'activités, il y a sans doute une nécessité à être plus pro-actif auprès des sections, de manière plus directe, afin de les aider, les inciter à organiser des activités.

*Stéphane Mukkaden
(août 2018)*



Audition au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 31 janvier 2018

Compte-rendu de synthèse (annexe 2)

♦ Présents :

- Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat
- Nicolas Warnery, directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire
- François Barry Delongchamps, président délégué de l'UFE
- Gérard Martin, secrétaire général de Fdm-adfe

- ♦ En préambule, le Secrétaire d'Etat indique qu'il s'agit d'une consultation des parties concernées par la représentation des Français de l'étranger. Nourrir une réflexion mais aucun plan n'est arrêté contrairement aux rumeurs qui circulent ici et là. Il s'agit lors de cette audition de connaître notre appréciation sur la réforme introduite par la loi de 2013.

Pour le représentant de l'UFE, la représentation des Français de l'étranger est confuse voire illisible pour nos compatriotes. Ils ne savent plus qui est qui et qui fait quoi.

Pour ma part, je rappelle que la représentation des Français de l'étranger a été considérablement améliorée ; je reviens sur le temps où les représentants se cooptaient entre potentats locaux avec le soutien souvent des autorités françaises. Depuis 1982, la représentation se fait au suffrage universel, ce qui a changé la donne, et la loi de 2013a permis d'instaurer une proximité entre élus et nos compatriotes à laquelle nous sommes très attachés. S'il y a eu certaines confusions au départ, en raison de la nouveauté introduite par la loi -confusion entre élus et agents des postes consulaires-, le temps a fait son œuvre et permis d'y voir plus clair.

♦ Les conseillers consulaires

J'ai souligné l'investissement, la disponibilité, le sérieux de nos conseillers consulaires qui prennent à cœur leur rôle. Les relations avec les autorités françaises, d'après nos remontées, sont cordiales, voire bonnes. Ici et là, quelques difficultés qui relèvent surtout de personnes mais pas de généralité. J'ai regretté que les conseillers consulaires, bénévoles et soucieux d'exercer leur mandat avec responsabilité, n'aient pas davantage de moyens, en particulier dans les circonscriptions vastes, et j'ai plaidé pour un réexamen des moyens accordés.

Par ailleurs, j'ai regretté que les conseillers consulaires n'aient pas bénéficié de la formation envisagée par le ministère et jamais mise en œuvre. S'agissant de notre association, nous avons eu la volonté de les accompagner car il est aussi de la responsabilité des associations de tenir ce rôle.

Enfin, rappeler par circulaire la place et le rôle des élus dans les circonscriptions ne peut pas faire de mal.

♦ AFE

Je me suis prononcé pour que soit reconnue aux élus à l'AFE une compétence régionale ou de zone qui est dans la logique pour ces élus qui siègent à Paris. Compétence régionale ne signifie pas qu'ils deviennent des directeurs généraux des conseillers consulaires hors AFE mais qu'ils puissent en contact avec eux rassembler leurs demandes, leurs expériences etc. Ces élus, compte tenu de leur engagement et de leurs talents fournissent un travail sérieux et de qualité qui devrait faire l'objet d'une réelle prise en compte par le ministère. En accord avec l'UFE, j'ai souhaité que lors des sessions, les



Audition au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 31 janvier 2018

Compte-rendu de synthèse (annexe 2)

parlementaires représentant les Français de l'étranger soient invités à titre d'auditeurs et les représentants des associations reconnues d'utilité publique à titre de membres désignés. La venue à Paris des représentants des Français de l'étranger doit être maintenue : elle permet la rencontre avec les institutionnels et les administrations.

♦ Piste CESE

J'ai rappelé qu'autrefois siégeaient des représentants des Français de l'étranger au conseil économique et social lequel élaborait des rapports sur les thématiques des Français de l'étranger. Il serait souhaitable d'étudier un retour au sein du CESE à raison d'un représentant par continent.

♦ Vote des Français de l'étranger

En réponse à l'observation du Secrétaire d'Etat sur la faiblesse de la participation, j'ai fait remarquer que ce point peut aussi être évoqué s'agissant des élections en France, y compris pour les élections locales. Au cours des années, nous avons vu la participation s'éroder. Toutefois, la participation des Français de l'étranger reste faible et des raisons multiples l'expliquent : rapport à la politique, raisons de l'expatriation, capacité des politiques à porter des propositions, cela, vaut aussi pour les associations. Mais le problème repose aussi sur les difficultés rencontrées pour exprimer son vote ; en 2012, la défaillance du système de vote électronique, la suspension de cette possibilité lors des élections récentes alors que l'éloignement ne permet pas à beaucoup de nos compatriotes de se rendre dans les bureaux de vote. Le vote par correspondance ne remplace pas le vote électronique : le temps imparti pour voter et la défaillance voire l'inexistence des services postaux sont réels dans de nombreux pays.

➔ Climat cordial de la réunion. Divergence parfois avec l'appréciation de l'UFE portant sur les conseillers consulaires (leur rôle mal connu, leur manque de formation...) mais des points d'accord aussi : AFE. Sur la participation aux élections : une divergence avec l'UFE qui pense que beaucoup de Français ont quitté la France par rejet.

Gérard Martin

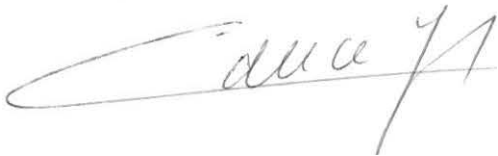
Annexe 3

Français du monde-adfe, Commission des conflits

« La commission des conflits n'a pas eu à traiter de litige au cours de l'année associative 2017-2018. En conséquence, elle n'a aucun bilan à présenter lors de la tenue de la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Paris, le 24 août 2018 »

Fait à Luxembourg le 11 juillet 2018.

Bernard Cassaignau



ORY
TRAH BI
RIEU-MILLAN
COLOMSANT
CASSAIGNAU

Pierre
Yvonne
Marie-Laure
Kersti
Bernard

porykorea@gmail.com
trah.yvo@gmail.com
adfemadrid@yahoo.es
k.colombant@yahoo.com
bcassaignau@yahoo.com